



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 1666

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'engagement pris en matière de réduction de taux de TVA pour le secteur de l'industrie hôtelière. A l'occasion de la campagne électorale, le Président de la République s'est engagé de manière ferme sur cette réduction à venir. La profession attend cette mesure pour le début d'année 2003 comme le Gouvernement s'y est engagé. Cependant cette décision est conditionnée à un vote unanime de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne. Aussi il lui demande le calendrier précis d'instauration de la baisse de TVA pour la restauration classique afin de pouvoir rassurer les professionnels de ce secteur dans un département à forte vocation touristique.

Texte de la réponse

Le Gouvernement attache la plus grande importance à ce que les restaurateurs puissent bénéficier du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Il attend de cette mesure une relance de l'emploi dans ce secteur. C'est la raison pour laquelle il a été demandé, dès le 4 juin 2002, à la Commission européenne d'autoriser la France à appliquer le taux réduit de la TVA à la restauration. Celle-ci a fait savoir le 20 juin dernier que cette demande allait être étudiée. En effet, la directive du 19 octobre 1992 relative au rapprochement des taux de TVA ne vise pas les services de restauration. Elle n'a par ailleurs pas été modifiée par la directive n° 1999/85/CE du 22 octobre 1999 relative aux services à forte intensité de main-d'oeuvre puisque la restauration ne figure pas sur la liste arrêtée par l'ensemble des Etats membres lors du Conseil Ecofin du 8 octobre 1999. La Commission a pris en compte cette demande et indiqué dans sa réponse du 5 juillet dernier que cette question s'inscrit dans le cadre des futurs travaux portant sur la révision globale de la structure des taux réduits dans le courant du premier semestre 2003. Bien entendu, le Gouvernement, qui est particulièrement attentif à cette mesure, fera tous ses efforts pour que cette démarche aboutisse dans le respect du calendrier européen.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1666

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 août 2002, page 2831

Réponse publiée le : 14 octobre 2002, page 3581